

Prix du Premier livre de la Chaire d'études du fait religieux

Prix du Premier livre

Inaugurée au printemps 2020, la Chaire d'études du fait religieux (CERI/Sciences Po) lance son troisième appel pour le prix du Premier livre. L'attribution de cette récompense répond à un des objectifs majeurs de la Chaire qu'est le soutien à la jeune recherche dans un environnement de plus en plus compétitif où la publication d'un premier ouvrage est devenue presque indispensable à l'insertion professionnelle. Le prix est d'un montant total de 7000 Euros qui peut éventuellement se répartir en deux prix ex-aequo ou en un prix du premier livre et en une mention spéciale du jury. Il récompense des ouvrages de sciences humaines et sociales du fait religieux contemporain, publiés en français, en 2022 ou en 2023.

Les livres en compétition doivent être fondés sur une recherche académique établie sur des données empiriques et/ou théoriques de première main. Il doit s'agir d'une première monographie en nom propre, issue ou non d'une thèse. Les livres seront évalués par un jury mixte composé à la fois de membres du comité scientifique de la Chaire et de chercheurs extérieurs spécialistes du sujet abordé dans l'ouvrage.

L'ouvrage doit être envoyé en trois exemplaires par voie postale avant le 15 septembre 2023 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Le nom des lauréat.e.s sera annoncé en octobre 2023. Les prix leur seront remis lors de conférences publiques de la Chaire, conférences au cours desquelles les lauréat.e.s seront invité.e.s à venir présenter leurs ouvrages. De plus, les lauréat.e.s accepteront que leur ouvrage fasse l'objet d'une présentation sur le site internet de Sciences Po et cèderont à cette fin de manière non-exclusive le droit de représentation et de reproduction attaché au livre.

Pour information, ont été primés en 2022 :

Deux prix aequo : Gaëtan Du Roy : *Les Zabbalin du Muqattam. Ethnohistoire d'une hétérotopie au Caire (979-2021)*, Editions Brill.

Diletta Guidi : *L'islam des musées : la mise en scène de l'islam dans les politiques culturelles françaises*, Seismo Éditions.

Pilotage de la Chaire

Le pilotage scientifique est conduit par Alain Dieckhoff, directeur de recherche au CNRS et directeur du CERI, et Stéphane Lacroix, *Associate Professor* à Sciences Po et chercheur au CERI.

Prix du Premier livre de la Chaire d'études du fait religieux
Informations pratiques à retenir

Critères d'éligibilité : premier ouvrage en nom propre, fondé sur des données de première main, sans restriction d'âge

Langue : français

Discipline : sciences humaines et sociales du fait religieux contemporain

Publication : 2022 et 2023

Montant du prix : 7 000€

Calendrier :

Réception des manuscrits : 15 septembre 2023

Annonce des résultats : octobre 2023

Adresse et format d'envoi : envoi postal papier

A l'attention de Christine Briatte

CERI/Sciences Po

27 rue Saint Guillaume 75337 Paris Cedex 07

La Chaire d'Etudes sur le fait religieux

La vocation de la *Chaire d'études sur le fait religieux* est de promouvoir l'étude du fait religieux à Sciences Po et de soutenir les enseignements en sciences sociales portant sur celui-ci. La Chaire vient étoffer et structurer un champ d'analyse déjà très investi par le CERI (Observatoire du fait religieux, programme IRN Contextualizing Radicalization, projet européen PREVEX, etc...). L'islam tient une place importante dans les travaux de la Chaire eu égard à sa place dans les dynamiques religieuses contemporaines. Toutefois, la Chaire défend une approche large et/ou comparatiste, laissant ainsi toute leur place aux travaux portant sur les autres religions et sur le fait religieux dans son ensemble. En plus de s'appuyer sur les contributions des chercheur.e.s et enseignant.e.s de Sciences Po travaillant, à partir de diverses disciplines, sur le fait religieux, la Chaire s'adresse à la communauté nationale et internationale des spécialistes en facilitant les échanges intellectuels et les partages de connaissances, notamment grâce à l'organisation d'évènements et à la remise d'un prix du Premier livre.